

Séance du conseil Municipal

Mercredi 12 avril 2023

Procurations : Mendèrès UNLU procuration à Franck GRANDGIRARD

Absents : Laure FINK

Ordre du jour

Proposition d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour



Point 15 : Contrat de territoire Sud Alsace avec la collectivité Européenne d'Alsace

Approbation de la proposition ?

Ordre du jour modifié

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1 mars 2023**
- 2. Compte Financier Unique du budget principal de la commune**
- 3. Affectation des résultats 2022 du budget principal de la commune**
- 4. Compte de Gestion 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable**
- 5. Compte Administratif 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable**
- 6. Affectation des résultats 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable**
- 7. Forêt Communale – Bois d'affouage 2024**

Ordre du jour modifié

- 8. Concessions funéraires non renouvelées, abandonnées sans héritiers**
- 9. Vote du taux des taxes directes locales 2023**
- 10. Vote des subventions aux associations 2023**
- 11. Budget primitif 2023 de la commune**
- 12. Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable**
- 13. Tarif de la redevance pour la distribution de l'eau potable**
- 14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable**
- 15. Contrat de territoire Sud Alsace avec la collectivité Européenne d'Alsace**

Choix du secrétaire de séance ?

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal précédente

Mercredi 1 mars 2023 à 20h00

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2022
2. Motion de soutien à la Brigade Verte d'Alsace
3. Etat d'assiette ONF 2024
4. Création de postes et actualisation du tableau des effectifs
5. Montant de la redevance Telecoms pour occupation du domaine public
6. Dénomination des voies communales et privées
7. Demande de création d'une zone à 30km/h rue du Sapin, rue des Peupliers
8. Annulation du transfert de 1 % de la Taxe Aménagement à la Com com Sud Alsace Largue
9. Compte Financier Unique du budget principal de la commune
10. Affectation des résultats 2022 du budget principal de la commune
11. Compte Administratif 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable
12. Compte de gestion 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable
13. Affectation des résultats 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable

Informations et questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal précédent ?

2. Compte Financier Unique du budget principal de la commune

► Rappel sur le budget communal

FUNCTIONNEMENT

Impôts et taxes
Dotations de l'Etat
Reversement CCSAL
Participation SUEZ
Produits des services

REPORTS
année précédente
(Épargne)

INVESTISSEMENT

Subventions
Cession de terrain
Emprunt



RECETTES



DÉPENSES

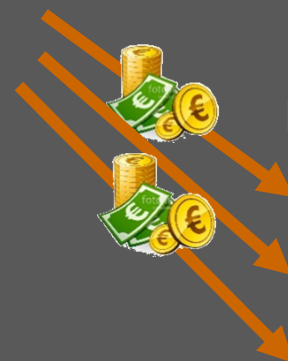


FUNCTIONNEMENT

Charges de personnels
Subventions aux assoc.
Fournitures scolaires
Entretien du patrimoine
Gaz, eau, électricité,
téléphonie, assurances
Intérêt de la dette

INVESTISSEMENT

Équipements
Voirie
Capital de la dette



2022



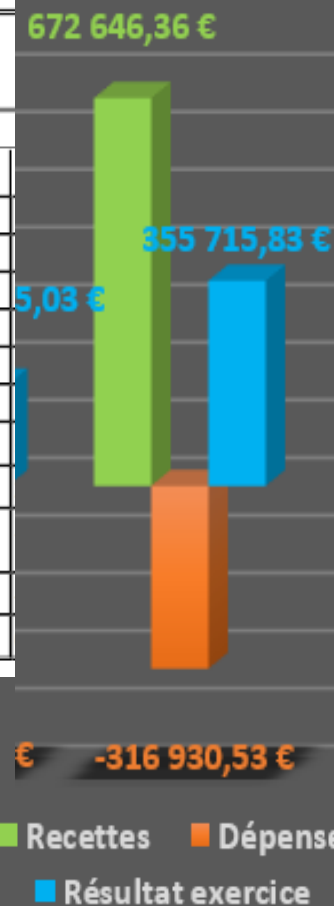
2. Compte Financier Unique du budget principal de la commune

► Exercice de la section FONCTIONNEMENT

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	995 975,35	510 520,00
	Recettes réalisées (1)	B	711 088,78	672 646,36
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	840 165,70	901 394,59
	Dépenses réalisées (1)	E	554 736,67	316 930,83
	Restes à réaliser	F	129 076,49	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	156 352,11	355 715,53
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-155 809,65	390 874,59
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	542,46	746 590,12
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-129 076,49	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-128 534,03	746 590,12



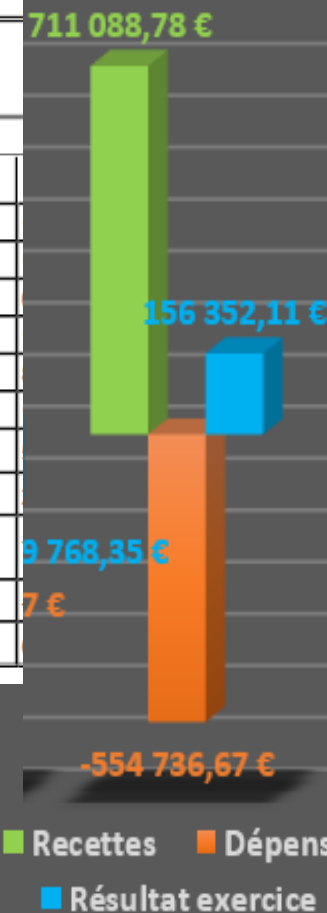
2. Compte Financier Unique du budget principal de la commune

► Exercice de la section INVESTISSEMENT

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	995 975,35	510 520,00
	Recettes réalisées (1)	B	711 088,78	672 646,36
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	840 165,70	901 394,59
	Dépenses réalisées (1)	E	554 736,67	316 930,83
	Restes à réaliser	F	129 076,49	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	156 352,11	355 715,53
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-155 809,65	390 874,59
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	542,46	746 590,12
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-129 076,49	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-128 534,03	746 590,12



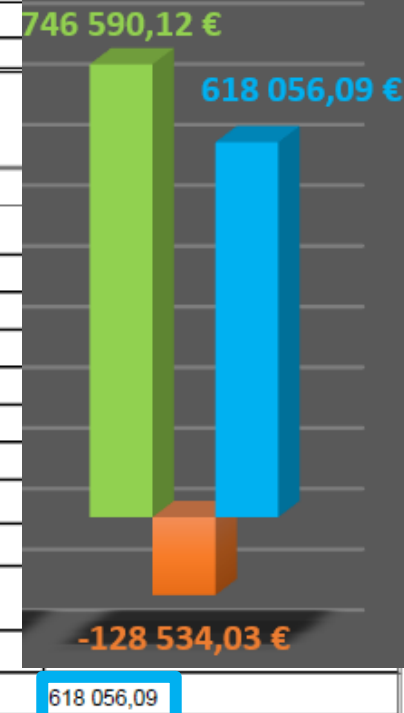
2. Compte Financier Unique du budget principal de la commune

► Résultats Cumulés

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	995 975,35	510 520,00
	Recettes réalisées (1)	B	711 088,78	672 646,36
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	840 165,70	901 394,59
	Dépenses réalisées (1)	E	554 736,67	316 930,83
	Restes à réaliser	F	129 076,49	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	156 352,11	355 715,53
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-155 809,65	390 874,59
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	542,46	746 590,12
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-129 076,49	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-128 534,03	746 590,12



Approbation du Compte Financier Unique 2022 du budget principal ?

3. Affectation des résultats 2022 du budget principal de la commune

Investissement	Excédent de la section d'investissement Résultat de l'exercice 2022 (excédent) compte RI.001	+ 542,46 €
	Reste à réaliser – dépenses d'investissement : 129 076,49 € Reste à réaliser – recettes d'investissement : 0,00 €	- 129 076,49 €
	Besoin de financement total de la section d'investissement	128 534,03 €
Fonctionnement	Excédent de fonctionnement au 31/12/2022	+ 746 590,12 €
	Exécution du virement à la section d'investissement compte RI.1068	128 534,03 €
	Affectation complémentaire en réserves	0,00 €
	Affectation de l'excédent reporté Résultat de l'exercice 2022 (excédent) compte RF.002	+ 618 056,09 €

Approbation de l'affectation des résultats 2022 du budget principal de la commune ?

4. Compte de Gestion 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 068101

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ALTKIRCH

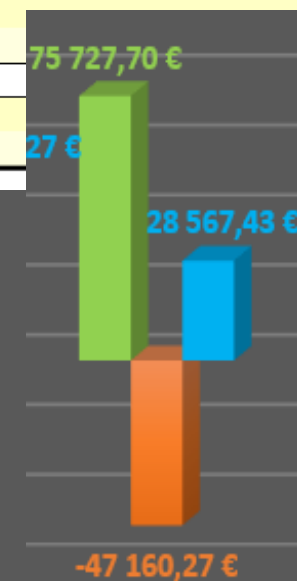
ETABLISSEMENT : EAUX RETZWILLER

Résultats budgétaires de l'exercice

08709 - EAUX RETZWILLER

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	629 004,50	192 377,22	821 381,72
Titres de recette émis (b)	215 496,69	76 289,51	291 786,20
Réductions de titres (c)		561,81	561,81
Recettes nettes (d = b - c)	215 496,69	75 727,70	291 224,39
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	629 004,50	192 377,22	821 381,72
Mandats émis (f)	393 709,79	47 160,27	440 870,06
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	393 709,79	47 160,27	440 870,06
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		28 567,43	28 567,43
(h - d) Déficit	178 213,10		178 213,10



4. Compte de Gestion 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 068101

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ALTKIRCH

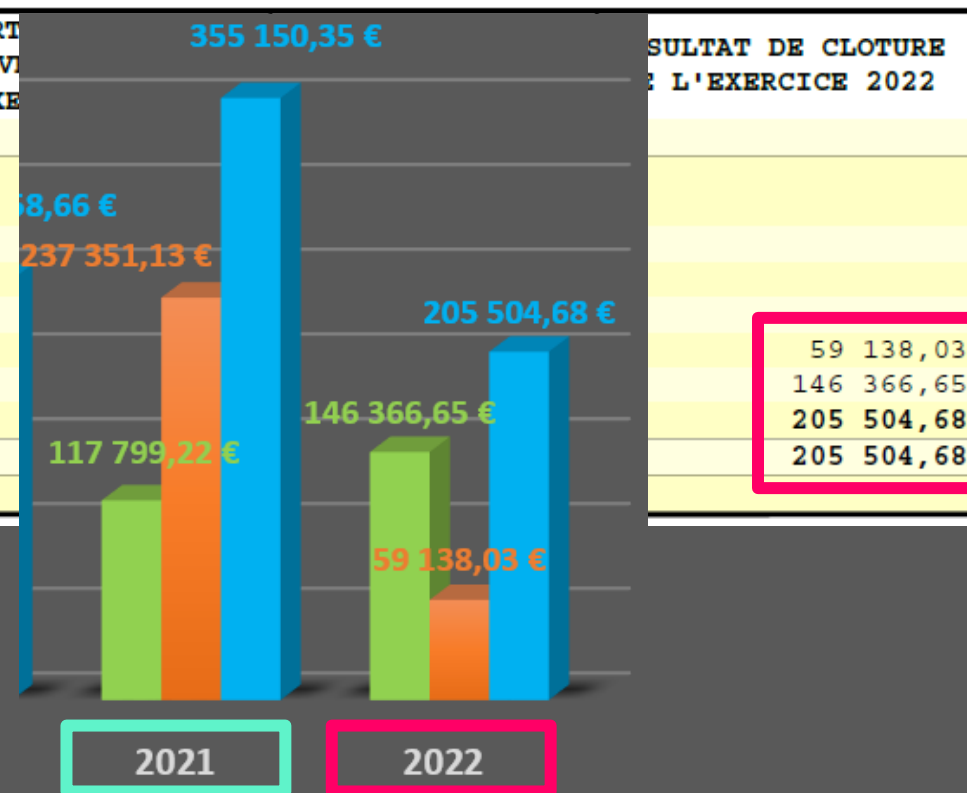
ETABLISSEMENT : EAUX RETZWILLER

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

08709 - EAUX RETZWILLER

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART L'INVE EXE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial EAUX RETZWILLER			
Investissement	237 351,13		59 138,03
Fonctionnement	117 799,22		146 366,65
Sous-Total	355 150,35		205 504,68
TOTAL III	355 150,35		205 504,68



Approbation du Compte de gestion du Percepteur 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable?

5. Compte Administratif 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable

► Exercice de la section FONCTIONNEMENT



Recettes
75 727,70 €

Dépenses
47 160,27 €

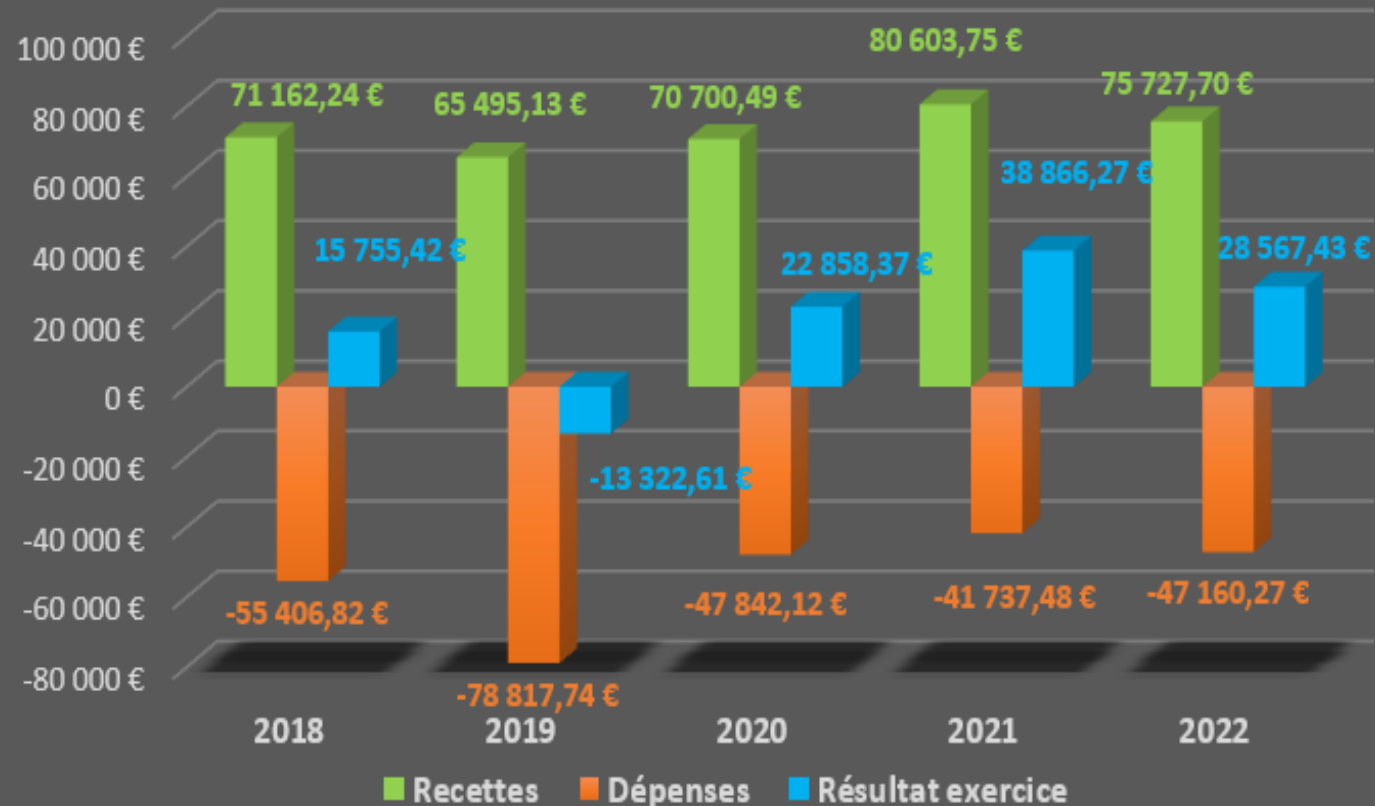
Divers 101,16 €

Amortissement 978,00 €

Amortissements	16 404,65 €
Charges financières	3 827,15 €
Charges gestion courante	2 204,44 €
Atténuations de produits	11 274,00 €
Charges à caractères général	13 450,03 €

Vente d'eau
74 648,54 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT



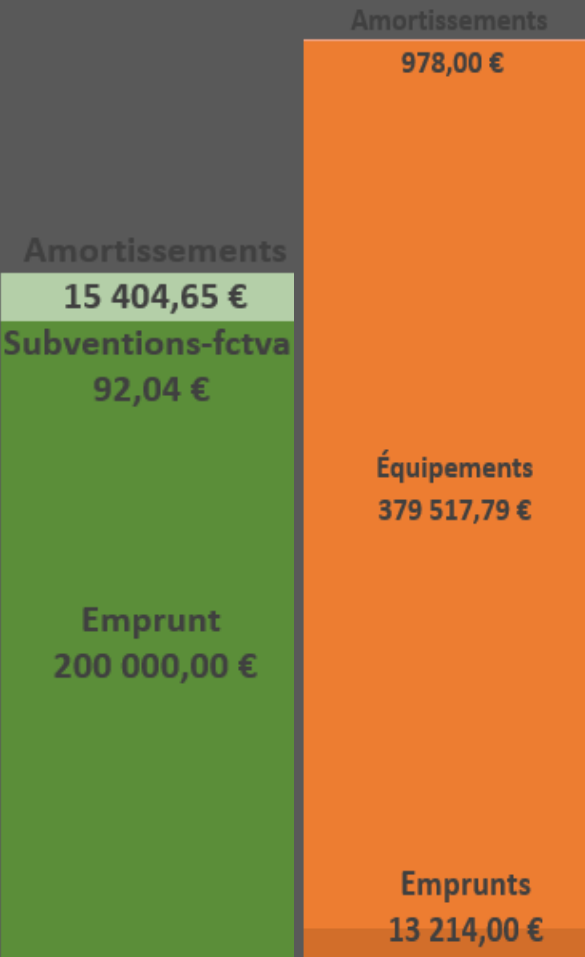
5. Compte Administratif 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable

► Exercice de la section INVESTISSEMENT

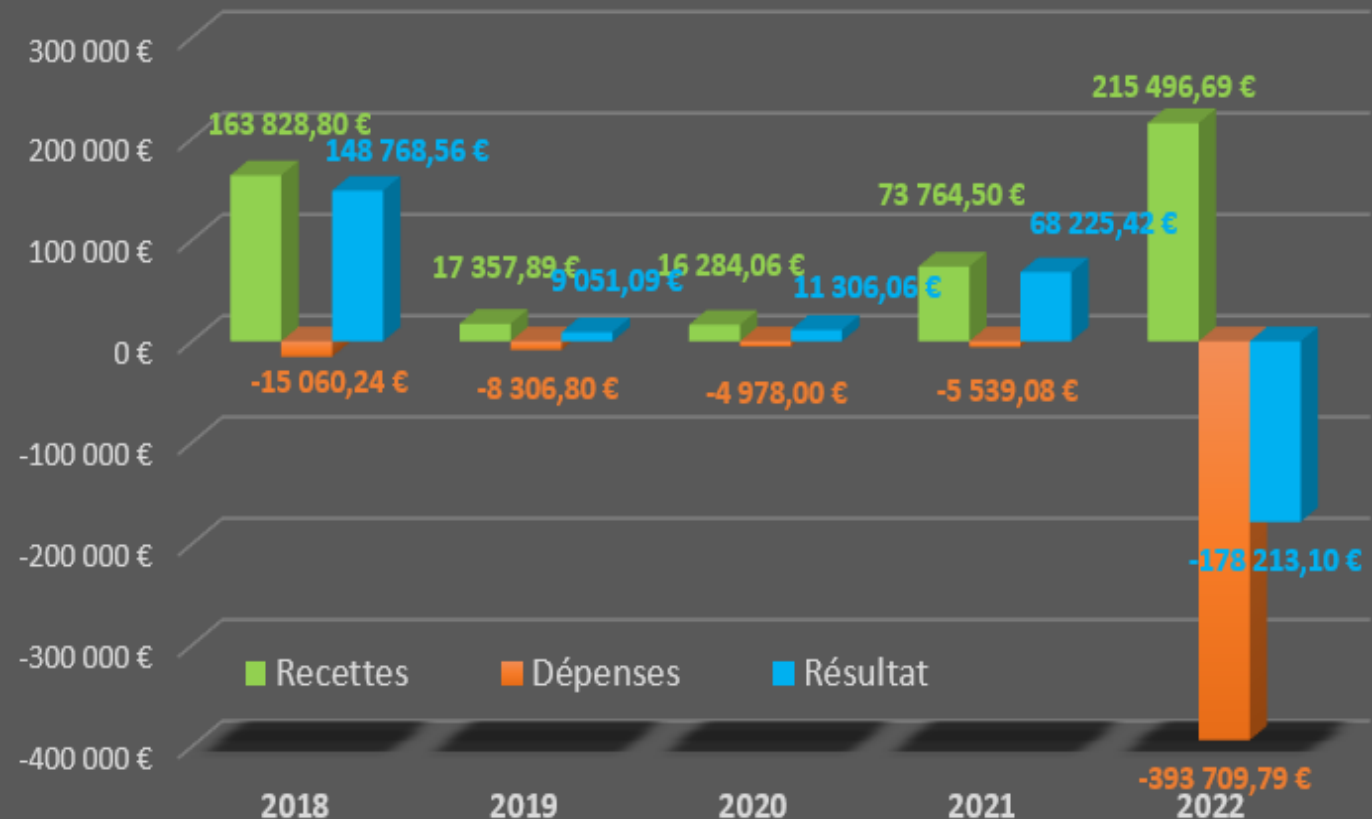


Recettes
215 496,69 €

Dépenses
393 709,79 €



SECTION INVESTISSEMENT

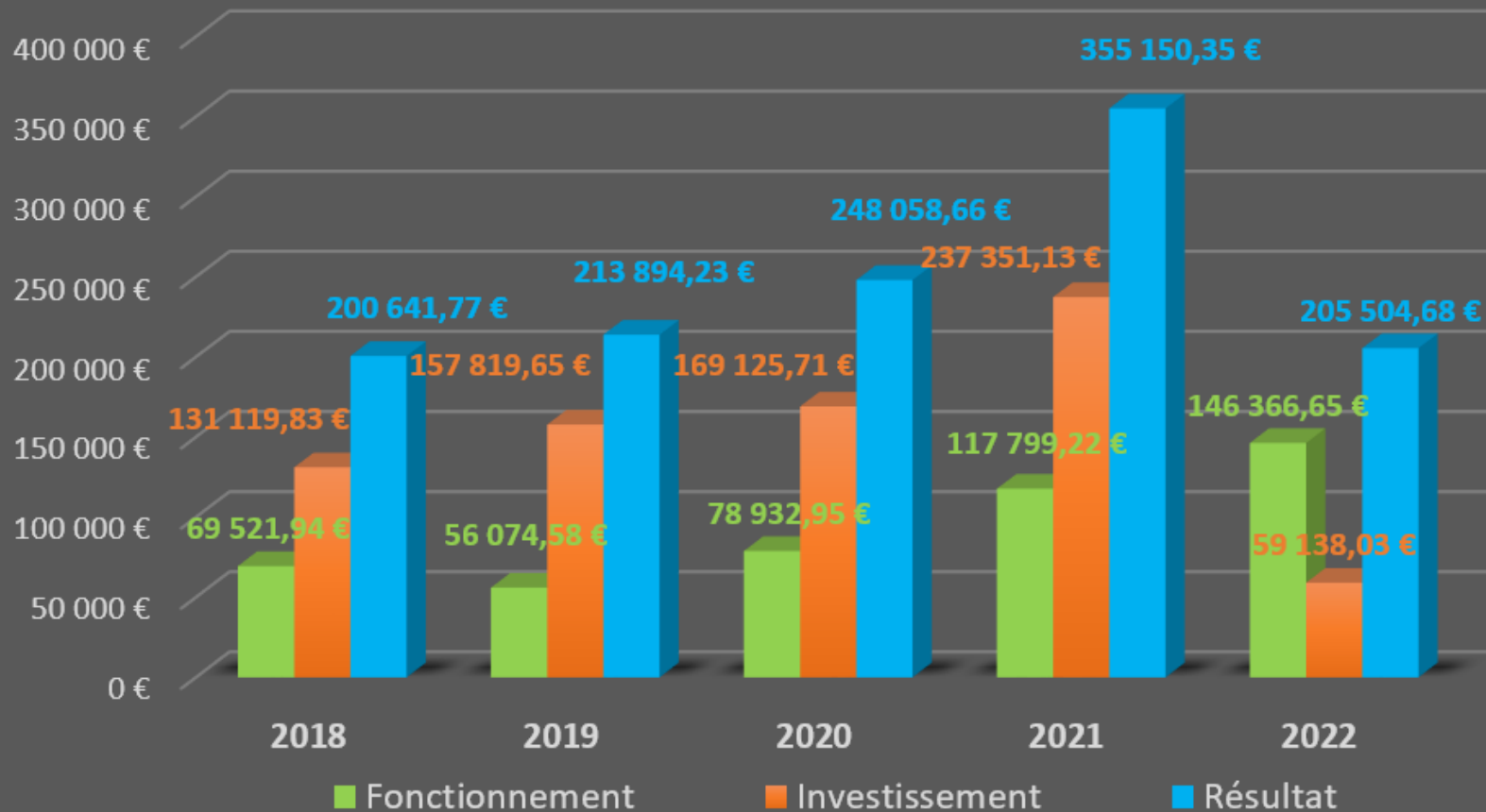


5. Compte Administratif 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable

► Résultats Cumulés



EVOLUTION DU RESULTAT GLOBAL



Approbation du Compte Administratif 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable ?

6. Affectation des résultats du budget annexe du service de distribution d'eau potable

Investissement	Excédent de la section d'investissement Résultat de l'exercice 2022 (Excédent) compte RI.001	+59 138,03 €
	Reste à réaliser – dépenses d'investissement : 41 148,21 € Reste à réaliser – recettes d'investissement : 55 105,50 €	+13 957,29 €
	Besoin de financement total de la section d'investissement	0,00 €
Fonctionnement	Excédent de fonctionnement au 31/12/2022	+ 146 366,65 €
	Exécution du virement à la section d'investissement compte RI.1068	0,00 €
	Affectation complémentaire en réserves	0,00 €
	Affectation de l'excédent reporté Résultat de l'exercice 2022 (excédent) compte RF.002	+ 146 366,65 €

Approbation de l'affectation des résultats 2022 du budget annexe du service de distribution d'eau potable ?

7. Forêt Communale – Bois d'affouage 2024

- ▶ **Chaque chef de famille domicilié à Retzwiller peut**
 - ▶ **Bénéficiaire au maximum de 10 stères de bois de chauffage**
 - ▶ **Moyennant le paiement d'une taxe non soumise à la TVA**

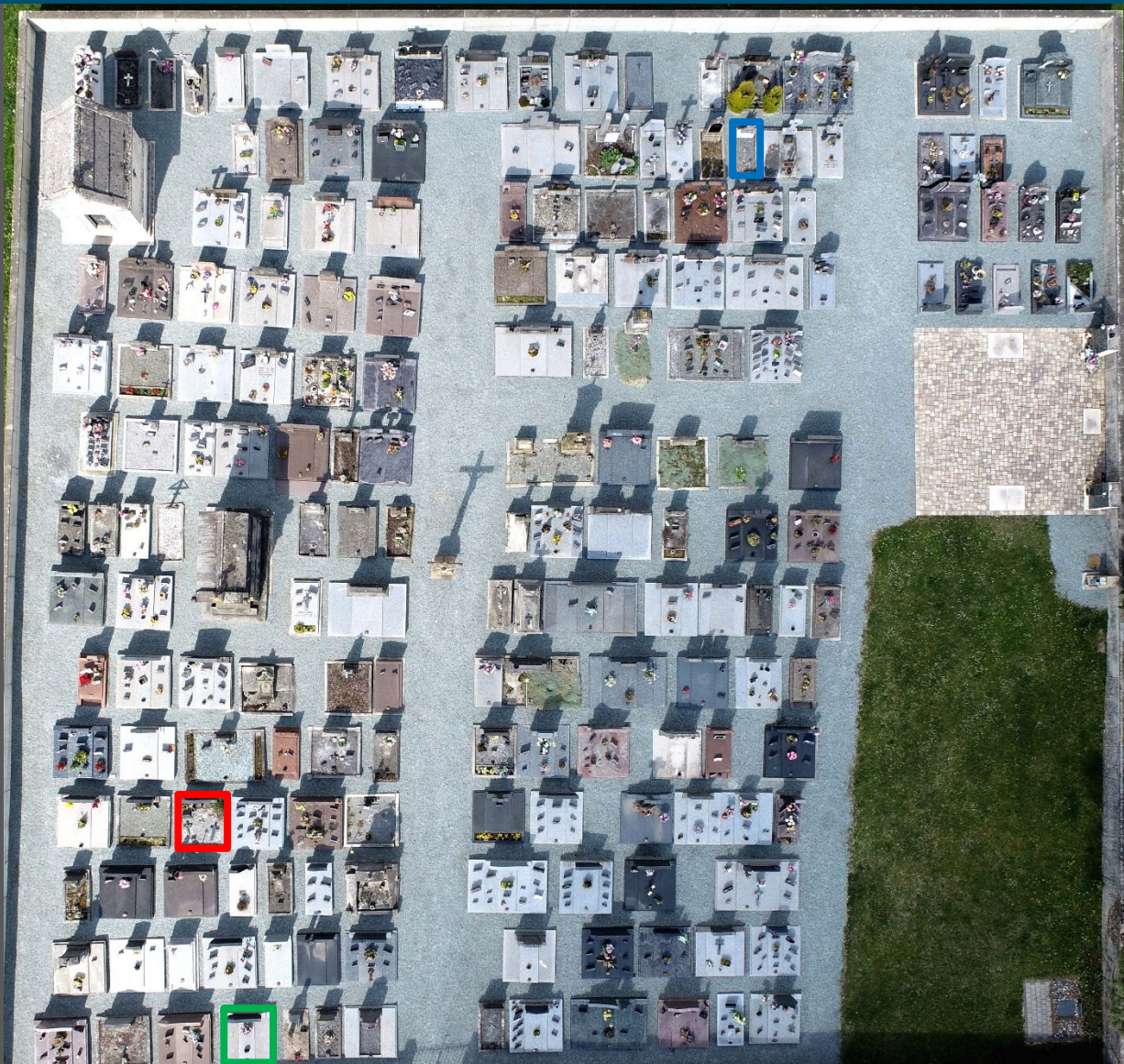
- ▶ **Pour 2024, il est proposé de maintenir**
la taxe par stère à **xx € / stère**



**Point ajourné dans l'attente de connaître les tarifs de
bûcheronnage**

Approbation de la taxe d'affouage 2024 ?

8. Concessions funéraires non renouvelées, abandonnées sans héritiers



Nom de la famille	Date de fin
ERB	27/03/2020
ERB	27/03/2020
LIBIS	04/08/2013
LIBIS	04/08/2013
LEBUS	14/06/2013

Approbation pour la reprise matérielle des concessions non renouvelées, abandonnées sans héritiers ?

9. Vote du taux des taxes directes locales 2023

- ▶ **Le panier des recettes fiscales de la commune est**
 - ▶ la taxe foncière sur les propriétés bâties
 - ▶ la taxe foncière sur les propriétés non bâties
 - ▶ Compensation de la suppression de la Taxe Habitation
 - ▶ **La taxe d'habitation sur les résidences secondaires**
- ▶ **Évolutions des recettes fiscales de la commune**
 - ▶ Les bases ont augmentées de 6,7% représentant le taux d'inflation
 - ▶ Proposition de maintenir les taux des taxes directes locales

Taux communal	2022	2023
Taxe foncière BATI	30,38 %	30,38 %
Taxe foncière NON BATI	67,47 %	67,47 %
Taxe d'habitation	/	15,11 %

Même si les Taux de la part communale restent inchangé, l'impôt va augmenter pour les habitants:

- **Variation des bases +6,7%**
- **Variation des taux de la part Intercommunale !**

Approbation du taux des taxes directes locales 2023 ?

10. Vote des subventions aux associations 2023

► Pour être éligible, l'association doit présenter en mairie une demande de subvention

Subventions aux associations	7 710,00 €	Demande
ASR Tennis de table	300,00 €	
Gym	200,00 €	Oui
Théâtre du préau	650,00 €	
École OCCE	3 500,00 €	Oui
Les p'tites souris de Retz	300,00 €	
3ème Âge - Club Concorde	200,00 €	
Prévention routière	100,00 €	Oui
Amicale des donneurs de sang	300,00 €	
Amicale des Sapeurs pompiers	300,00 €	
Enfant des rues du Togo	160,00 €	
Union nationale des Sapeurs Pompiers	200,00 €	Oui
Conseil de fabrique	1 500,00 €	Oui

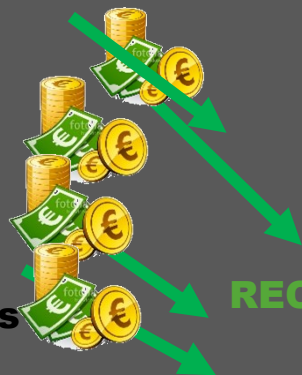
Approbation des subventions aux associations 2023 ?

11. Budget primitif 2023 de la commune

► Budget communal : Nomenclature M57

FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes
Dotations de l'Etat
Reversement CCSAL
Participation SUEZ
Produits des services



RECETTES

FONCTIONNEMENT

Subventions aux assoc.
Fournitures scolaires
Entretien du patrimoine
Gaz, eau, électricité,
téléphonie, assurances



DÉPENSES

REPORTS
année précédente
(Épargne)



INVESTISSEMENT

Subventions
Cession de terrain
Emprunt



Uniquement pour investir

Restes à réaliser (RaR)
année précédente

Intérêt de la dette
REPORTS
année précédente
(Déficit)

INVESTISSEMENT

Équipements
Voirie
Capital de la dette



Restes à réaliser (RaR)
année précédente

2023

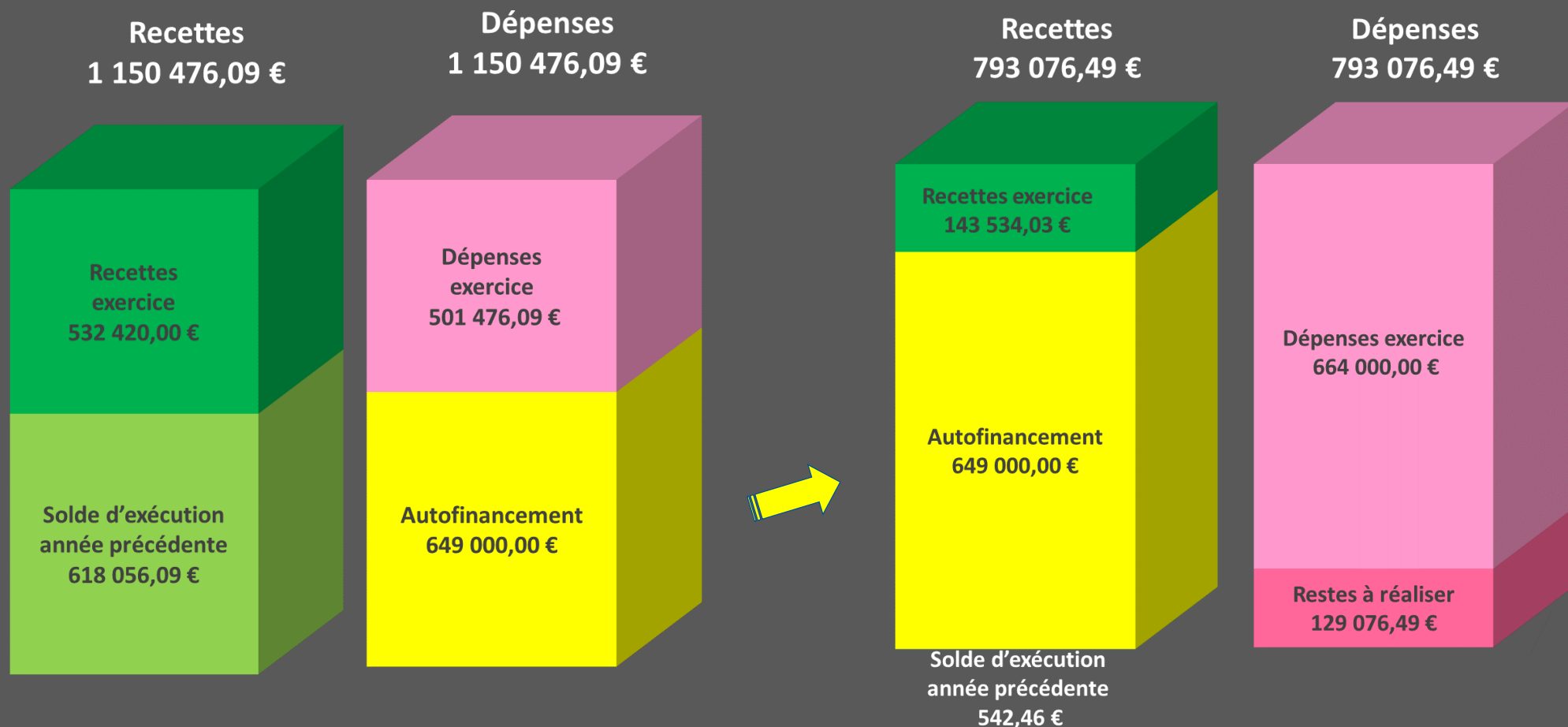


11. Budget primitif 2023 de la commune

► Le budget primitif 2023 s'établit à **1 943 552,58 €**

Fonctionnement

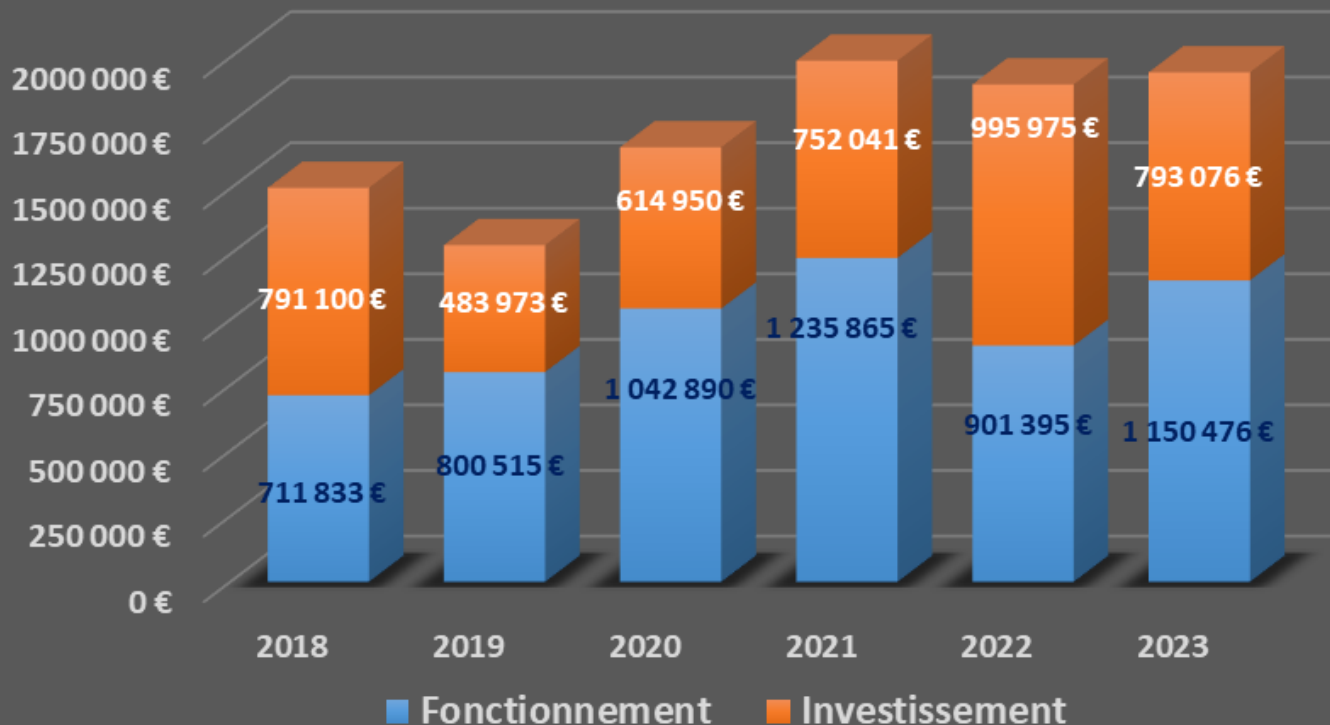
Investissement



11. Budget primitif 2023 de la commune

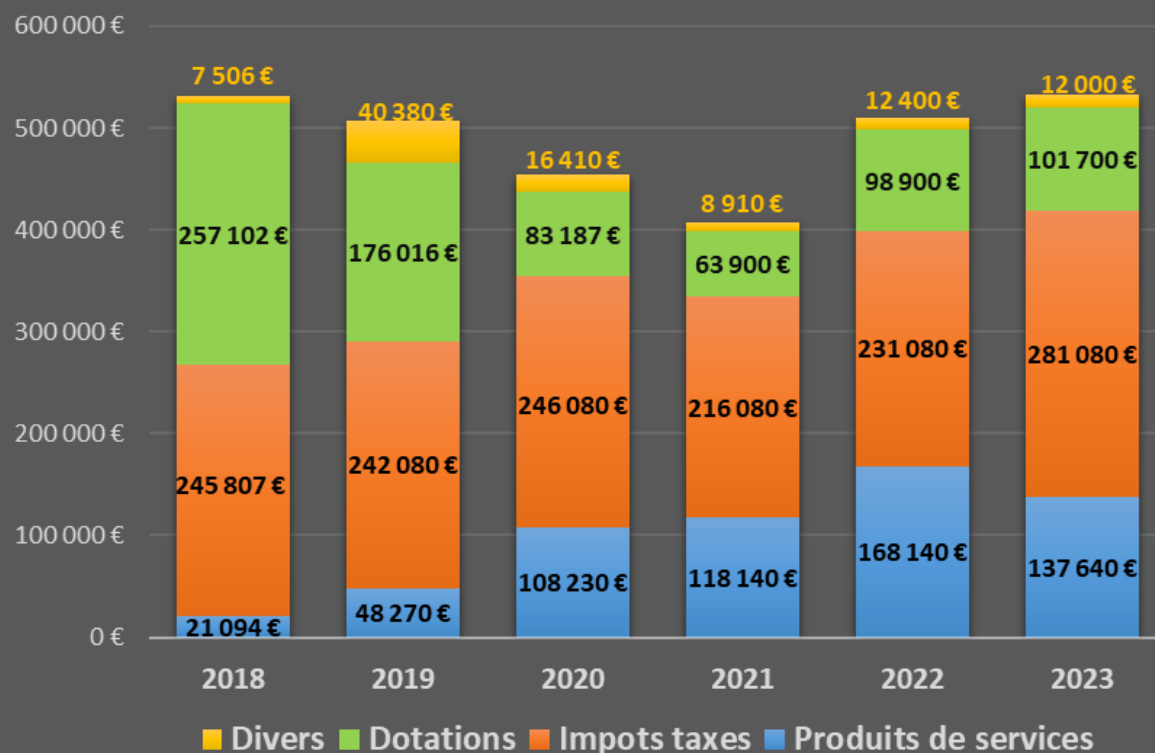
▶ Évolution du budget primitif

- ▶ Le BP 2023 est supérieur de 46 182 € au BP 2022 (+2%)
- ▶ Continuité dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en ayant une augmentation des salaires et une hausse de l'énergie
- ▶ Permet de dégager les besoins en investissement



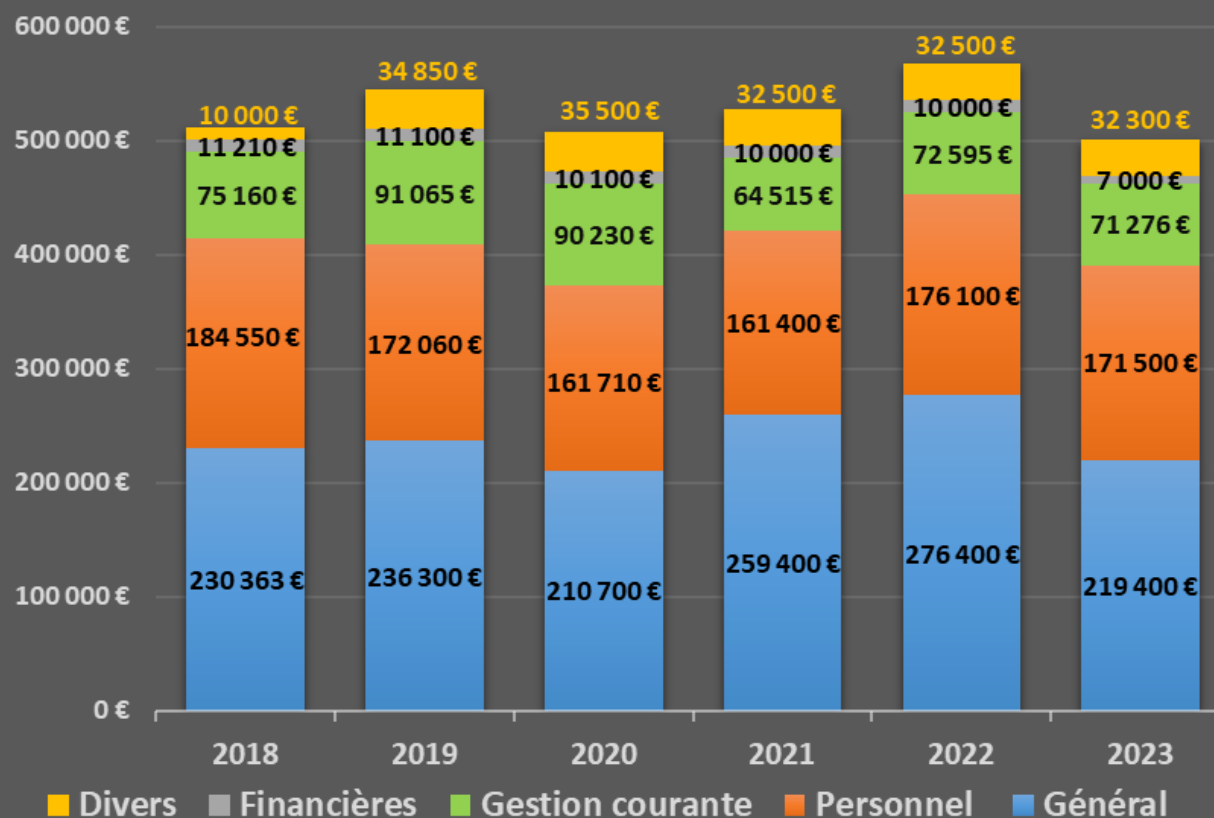
11. Budget primitif 2023 de la commune

- ▶ **Recettes de fonctionnement avec une légère augmentation pour 2023 : 532 420 € (+4,3%)**
- ▶ **Augmentation des bases des taxes locales**
- ▶ **Facturation de la mise à disposition de personnel**
- ▶ **Location de la salle polyvalente**



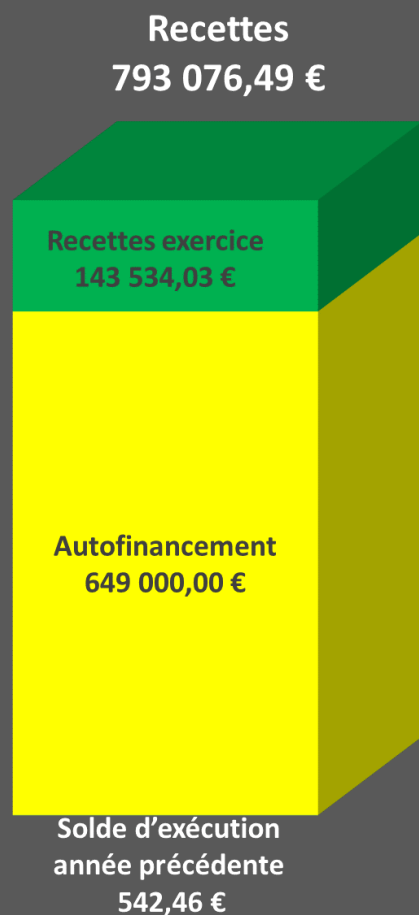
11. Budget primitif 2023 de la commune

- ▶ **Dépenses de fonctionnement en diminution pour 2023 pour atteindre 501 476 € (-11%)**
- ▶ Réajustement des prévisions des charges générales par rapport aux dépenses réelles précédentes



11. Budget primitif 2023 de la commune

- ▶ **Recettes d'investissement faibles pour 2023 pour atteindre 143 534 €**



- ▶ **Affectation de résultat du CA 2022 pour les travaux d'aménagements Cité Sturm et rue de la Largue et Rénovation du préau**
- ▶ **Récupération du FCTVA 2022**

11. Budget primitif 2023 de la commune

- ▶ **Dépenses d'investissement en forte augmentation pour 2023 pour atteindre 664 000 €**



- ▶ **Économies d'énergie**

- Remplacement porte d'entrée de la salle polyvalente + luminaires salle
- Rénovation de l'école élémentaire (portes d'entrée, fenêtres, plafonds, luminaires)
- Rénovation des sanitaires du Préau

- ▶ **Aménagements**

- Panneaux de voirie et numéro d'habitation
- Clôture de l'espace scolaire
- Extension du columbarium + jardin du souvenir
- Provision travaux rue d'Elbach

- ▶ **Emprunts**

- Travaux rue de Belfort réalisés en 2010

11. Budget primitif 2023 de la commune

► Vue générale

Investissement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	664 000,00 €	792 534,03 €
	+	+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	129 076,49 €	0,00 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	542,46€
	=	=	=
TOTAL de la section d'investissement		793 076,49 €	793 076,49 €
Fonctionnement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 150 476,09 €	532 420,00 €
	+	+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	618 056,09 €
	=	=	=
TOTAL de la section de fonctionnement		1 150 476,09 €	1 150 476,09 €
TOTAL du budget		1 943 552,58 €	1 943 552,58 €

Approbation du budget primitif de la commune 2023 ?

12. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

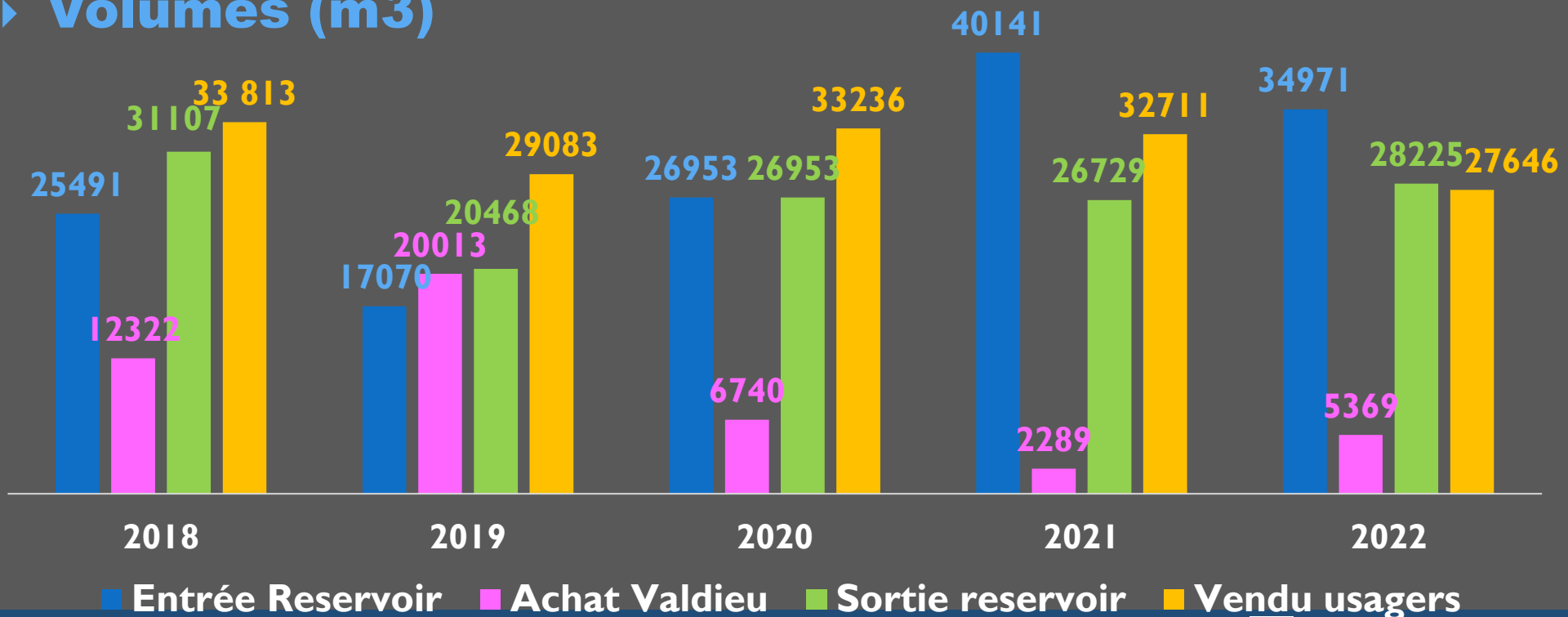
▶ Nature des ressources en eau

- ▶ Récupération des eaux de pluie par un système de drains
- ▶ Apport complémentaire par le Syndicat d'eau de Valdieu

▶ Nombre d'abonnements

- ▶ 314 abonnements domestiques et 1 non domestique

▶ Volumes (m3)



12. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

▶ Tarification de l'eau

Part de la collectivité	
Part fixe (€ HT/an) Location compteurs d'eau + rénovation réseau	15.00 € + 20.00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	1.60 €
Taxes et redevances (Agence de l'Eau Rhin Meuse)	
Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	0,350 €/m ³
Redevance prélèvement	0,104 €/m ³

▶ Qualité de l'eau

- ▶ 7 Analyses Bactériologiques toutes conformes
- ▶ 2 Paramètres physico-chimiques toutes conformes

▶ Rendement du réseau de distribution : 91,3 %

▶ Taux moyen de renouvellement des réseaux : 2,18 %

Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ?

13. Révision du prix de vente de l'eau potable

- ▶ **Propose de maintenir la**
 - ▶ **Part proportionnelle fixée à 1,60 €/m³**
 - ▶ **Part fixe : Location compteur : 7,50 € par semestre**

- ▶ **Instaurer une part fixe « Rénovation du réseau »**
 - ▶ **Proposition de 15 € par semestre (gain de 2900 €/an)**
 - ▶ **Maintenir la possibilité d'investir sur le réseau**

- ▶ **Pour un ménage de référence (120m³ /an)**
 - ▶ **Tarif de la commune évoluerait à 1,97 € / m³**

Approbation de la révision du prix de vente de l'eau potable ?

14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable

► Budget annexe EAU : Nomenclature M49

EXPLOITATION

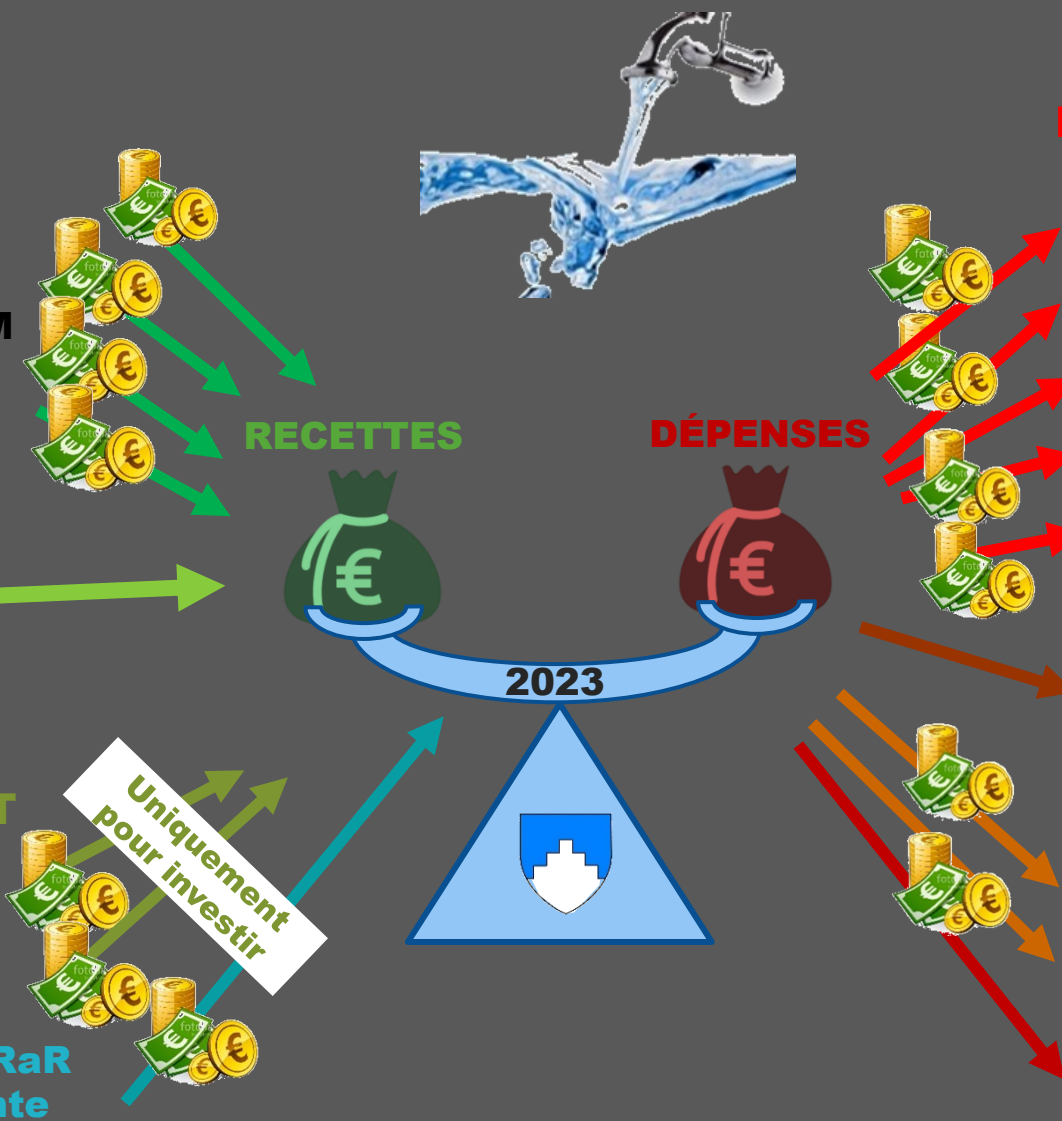
- Vente d'eau
- FC TVA
- Rémunération AERM
- Amortissements

REPORTS
année précédente
(Épargne)

INVESTISSEMENT

- Subventions
- Emprunt

Restes à réaliser RaR
année précédente



FONCTIONNEMENT

- Achat d'eau
- Analyses d'eau
- Produits de traitement
- Redevance AERM
- Créances annulées
- Intérêt de la dette
- Amortissements

REPORTS
année précédente
(Déficit)

INVESTISSEMENT

- Équipements
- Capital de la dette

Restes à réaliser (RaR)
année précédente

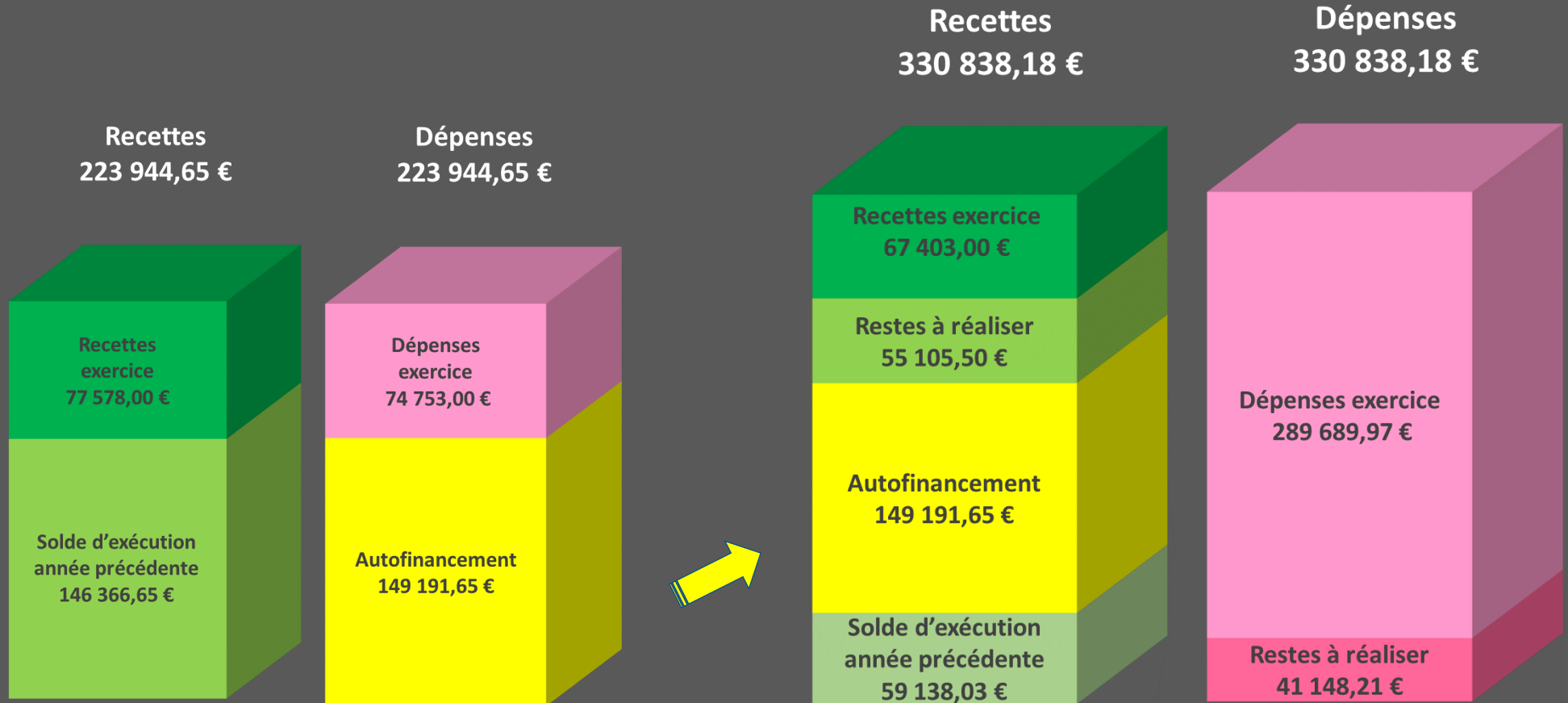
14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable

► Le budget primitif 2023 s'établit à **554 782 ,83 €**



Fonctionnement

Investissement



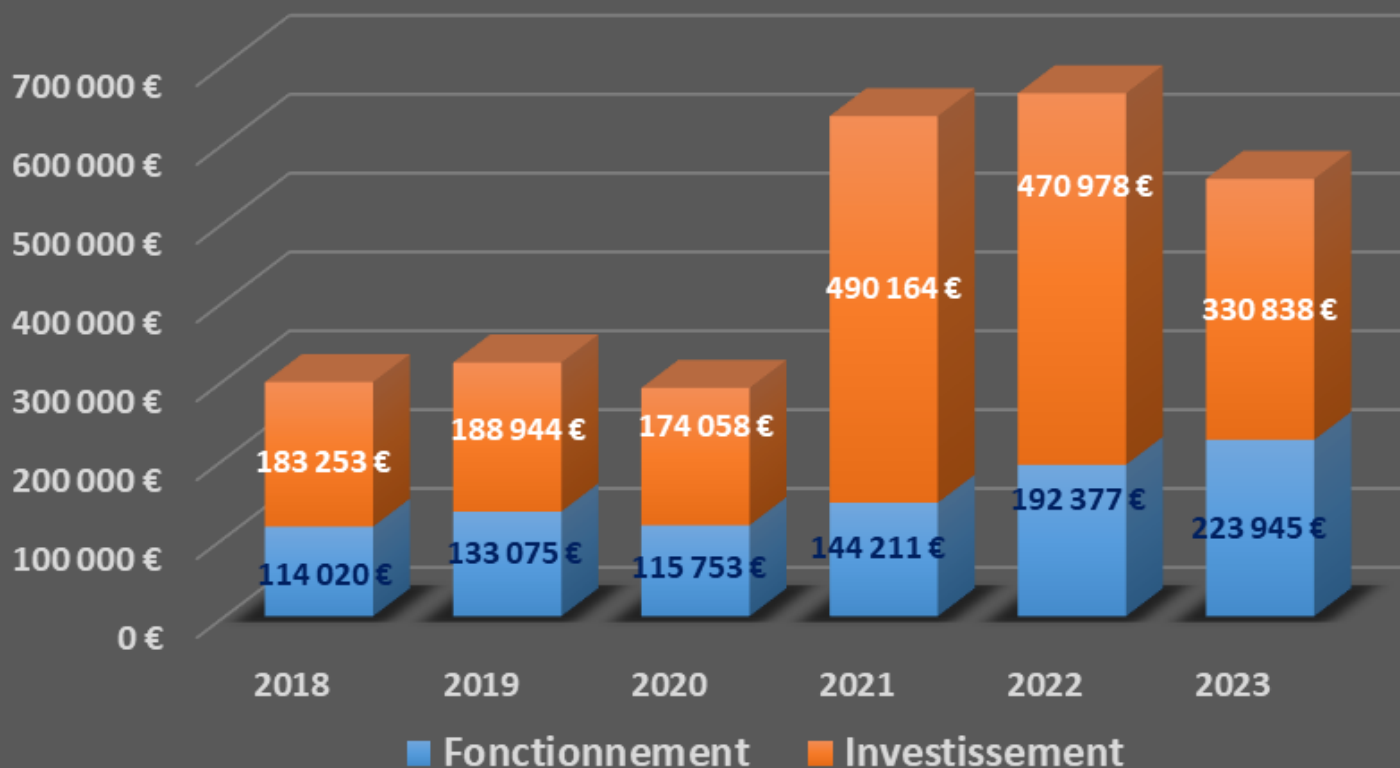
14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable

▶ Évolution du budget primitif

- ▶ Le BP 2023 diminue de 108 572 € au BP 2022 (-16%)

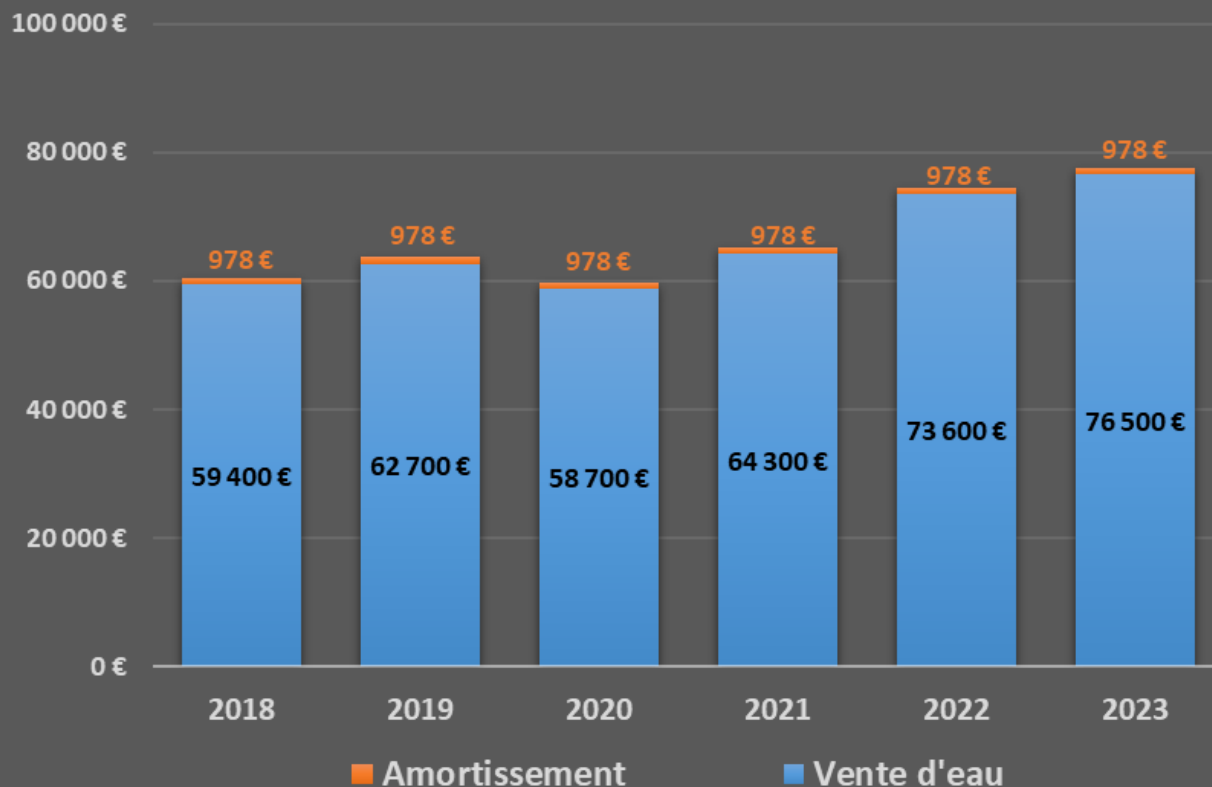
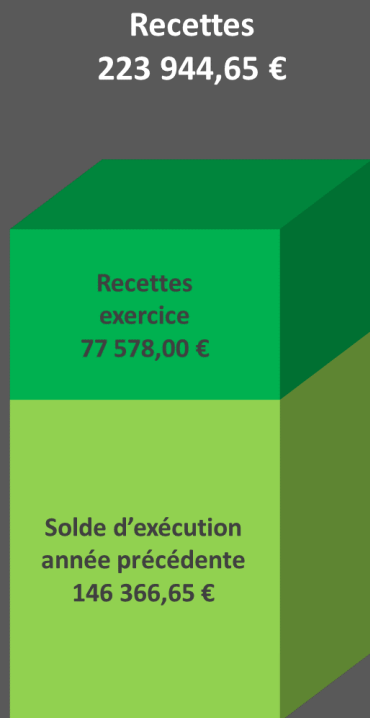


BUDGET PRIMITIF



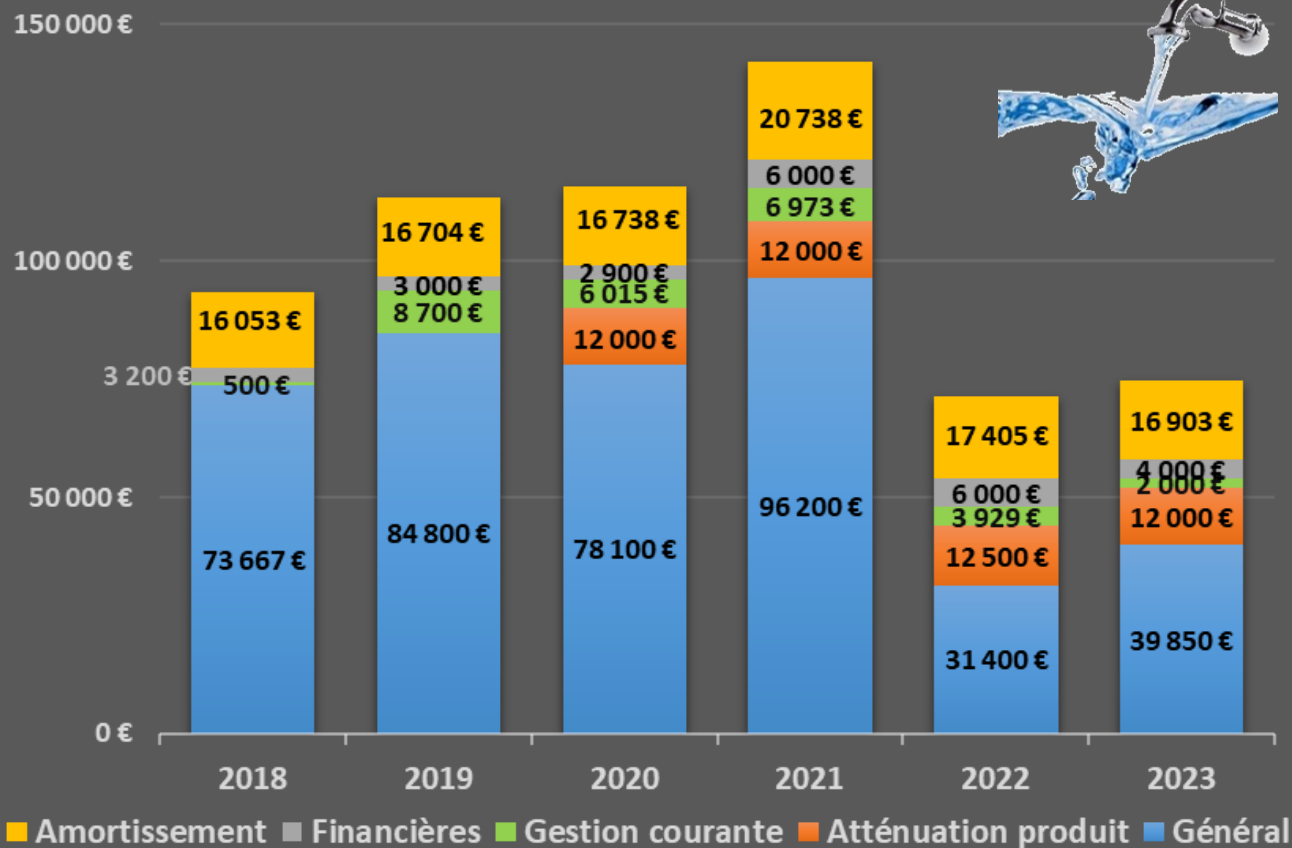
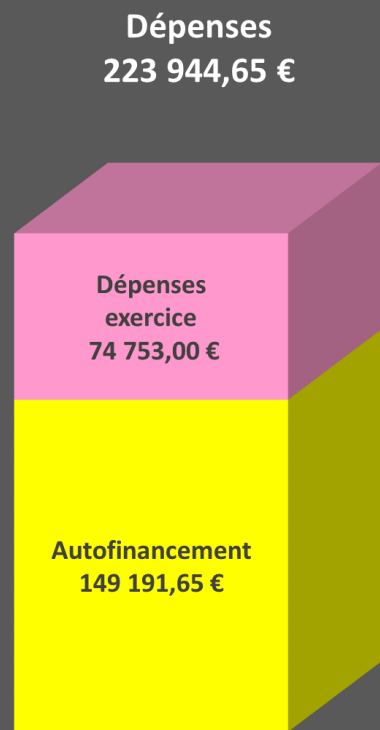
14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable

- ▶ **Recettes de fonctionnement en légère augmentation en 2023 pour atteindre 77 578 € (+4%)**
- ▶ **Facturation de la part « rénovation du réseau »**
- ▶ **Augmentation du nombre d'abonnés**
- ▶ **Diminution du volume d'eau facturé**



14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable

- ▶ **Dépenses de fonctionnement en légère augmentation en 2023 pour atteindre 74 753 € (+5%)**
 - ▶ **Besoin supplémentaire d'achat d'eau au syndicat**
 - ▶ **Prise en compte des frais de mise à disposition de personnel**

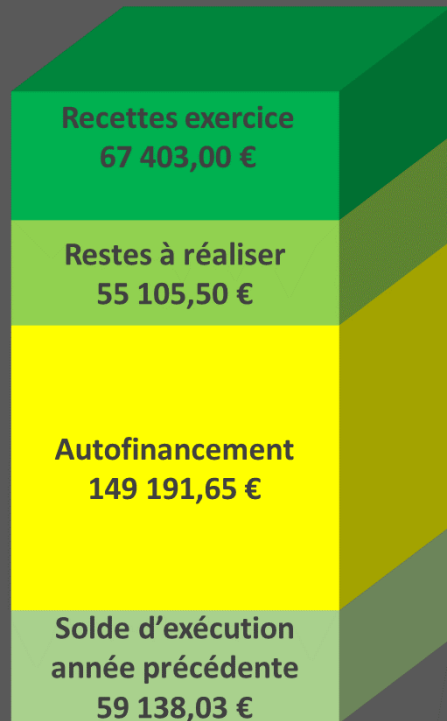


14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable

- ▶ **Recettes d'investissement importante en 2023 pour atteindre 67 403 €**



Recettes
330 838,18 €



- ▶ **Récupération de la TVA sur l'opération Cité Sturm**
- ▶ **Subvention Agence de l'eau 2022 en reste à réaliser pour l'interconnexion des réseaux**
- ▶ **Amortissements faibles car l'opération Cité Sturm sera amortie qu'en 2024**

14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable

- ▶ **Dépenses d'investissement en forte augmentation pour 2023 pour atteindre 289 689,97 €**



Dépenses
330 838,18 €



Dépenses exercice
289 689,97 €

Restes à réaliser
41 148,21 €

- ▶ **Frais d'étude**
- ▶ **Mise au norme du réservoir**
- ▶ **Prévision d'un filtre anti turbidité**
- ▶ **Provision pour travaux rue d'Elbach**
- ▶ **Achat de compteur pour le réservoir**
- ▶ **Restes à réaliser pour fin travaux Cité Sturm**
- ▶ **Remboursement des Emprunts**

14. Budget primitif 2023 du service de distribution d'eau potable



► Vue générale

Exploitation		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	223 944,65 €	77 578,00 €
	+	+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	146 366,65 €
	=	=	=
TOTAL de la section d'exploitation		223 944,65 €	223 944,65 €
Investissement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	289 689,97 €	275 732,68 €
	+	+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	41 148,21 €	55 105,50 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	59 138,03 €
	=	=	=
TOTAL de la section d'investissement		330 838,18 €	330 838,18 €
TOTAL du budget		554 782,83 €	554 782,83 €

Approbation du budget primitif du service de l'eau potable 2023 ?

15. Contrat de territoire Sud Alsace avec la collectivité Européenne d'Alsace

► Les fonds spécifiques dédiés aux projets des territoires

Fonds (description)	Bénéficiaires	Grands principe du fonds
Fonds communal Alsace (pas de cumul FAA) <i>Projets ayant un intérêt pour la vie locale</i>	Communes	Dépôt au fil de l'eau après échange en amont avec les Conseillers d'Alsace 3 projets déposés au maximum sur la période (2022-25), dans la limite de 100 000€ de subventions cumulées par commune
Fonds d'attractivité Alsace (pas de cumul FCA) <i>Projets de transformation des enjeux, de mutation du territoire, réponses à des besoins non couverts, développement et amélioration du service public alsacien</i>	Tout porteur de projet	Dépôt au fil de l'eau après co-construction, en amont, avec les Conseillers d'Alsace. 3 partenaires au projet à minima (dont le porteur). Financement en fonction de l' intérêt partagé : - réponse aux enjeux de territoire - qualité des engagements réciproques

15. Contrat de territoire Sud Alsace avec la collectivité Européenne d'Alsace

► Les fonds spécifiques dédiés aux projets des territoires

Fonds (description)	Bénéficiaires	Grands principes du fonds
Fonds de solidarité territoriale Alsace <i>Enveloppe individuelle des conseillers d'Alsace</i> <i>Soutien de projets d'investissements</i>	Communes Groupement de collectivités Associations Etablissements publics du culte Offices du tourisme	Dépôt jusqu'au 30/09 de chaque année auprès des Conseillers d'Alsace du canton concerné par le projet
Fonds d'innovation territoriale Alsace <i>Etudes amont de projets innovants, structurants</i>	Tout opérateur	Dépôt au fil de l'eau après échange avec les Conseillers d'Alsace 3 cofinanceurs exigés (porteur de projet, autre financeur et CeA) Subvention maximale de 30 000 €, la CeA abonde le plan de financement

15. Contrat de territoire Sud Alsace avec la collectivité Européenne d'Alsace

- ▶ **En approuvant le Contrat de Territoire, notre collectivité adhère aux enjeux proposés, s'inscrit dans la démarche de co-construction et pourra bénéficier des aides en terme d'ingénierie et financières.**
- ▶ **La signature des Contrats de territoire par notre collectivité constitue un préalable :**
 - ▶ **à la contractualisation de projets au titre du Fonds d'Attractivité Alsace,**
 - ▶ **au versement de tout soutien financier au titre du Fonds Communal Alsace et du Fonds d'Innovation territoriale alsacien.**

Points divers

Points divers

- ▶ **Chasse aux œufs**
- ▶ **Journée citoyenne**
- ▶ **Travaux Préau**
- ▶ **Changement d'adresse**

Dates à retenir

- ▶ **S19 : 11 mai : réunion préparation Journée Citoyenne**
- ▶ **S22 : 3 juin : Journée Citoyenne**

Questions diverses ?

Signature du PV

Séance close à